

CCI de Vaucluse et CNR : des partenaires pour les énergies de demain



Avec <u>la ViaSolaire</u> à Caderousse, premier parc photovoltaïque surplombant une véloroute en France, la CNR mise à nouveau sur le soleil en Vaucluse. De son côté, la CCI de Vaucluse entend plus que jamais jouer la carte de l'énergie afin de participer au développement de son territoire. Une vision mutuelle que les deux partenaires appliquent dans une stratégie commune. Celle-ci se tournant en partie vers le secteur énergétique dans le cadre de la réflexion sur l'avenir du port du Pontet.

Il y a le <u>parc photovoltaïque de Courtine</u>, dont une 3e tranche comprenant 17 270 panneaux solaires



devrait permettre d'alimenter l'équivalent de 6 000 personnes supplémentaires sur Avignon. Auparavant, il y a eu les éoliennes et les deux parcs photovoltaïques situés à Bollène-l'Écluse. Aujourd'hui, <u>la CNR</u> (Compagnie nationale du Rhône) vient tout juste de lancer la ViaSolaire, un nouveau parc expérimental sur la commune de Caderousse. Ce parc photovoltaïque longiligne composé de 6 structures en ombrières, va ainsi être testé sur la véloroute ViaRhôna. Une première en France pour cet aménagement qui doit être pleinement mis en service courant 2025.



Avec la ViaSolaire, le nouveau parc photovoltaïque longiligne expérimental surplombant la ViaRhôna à Caderousse, la CNR ambitionne de solariser les territoires. © CNR/Camille Moirenc-2BR

Expérimenter de nouvelles manières de produire de l'électricité

« Notre expertise d'énergéticien et notre esprit pionnier nous poussent à expérimenter et développer de nouvelles manières de produire de l'électricité, explique ainsi <u>Laurence Borie-Bancel</u>, présidente du



directoire de la CNR (à lire dans 'Face à face' à la page 14 du magazine de la CCI de Vaucluse, Acte #5). Il est essentiel de conserver cette agilité pour réussir la transition énergétique, et c'est en innovant que nous y parviendrons. Pas seulement dans de nouvelles technologies prometteuses, mais aussi dans la manière de construire les projets avec les acteurs locaux. Nos filiales Vensolair et Solarhona jouent un rôle de premier plan dans cette dynamique. » « D'ailleurs, c'est ici dans le Vaucluse que nous avons construit le premier parc solaire linéaire sur véloroute. Il est composé d'ombrières photovoltaïques disposées au-dessus de la ViaRhôna, sur un tronçon de près d'un kilomètre, confirme la présidente du directoire de la CNR. C'est une installation expérimentale inédite sur le plan technique, qui doit permettre de lever un verrou technologique important pour favoriser l'essor du photovoltaïque linéaire le long des digues, canaux, voies de chemin de fer, pistes cyclables, autoroutes. Ces grands axes représentent un gisement photovoltaïque important à l'échelle du territoire, et constituent une alternative face à la raréfaction du foncier disponible pour développer ce type d'énergie. Nous nous sommes entourés d'industriels et d'instituts de recherche français pour amener cette technologie à maturité : Schneider Electric, Supergrid Institute, Nexans et la SNCF. Sans oublier le soutien de l'ADEME et l'appui des collectivités locales qui nous permettent de mener cette expérimentation grandeur nature sur le territoire. »

Le premier parc photovoltaïque linéaire sur véloroute sort de terre le long du Rhône

Objectif: 'solariser les territoires'

Longtemps habituée à produire massivement de l'énergie via ses 19 barrages et 45 centrales hydroélectriques, la CNR (créée en 1933 et produisant 25 % de l'hydroélectricité française) n'a pas hésité à se tourner vers un mix énergétique afin de développer au maximum sa production d'énergie renouvelable. Le long du Rhône elle exploite ainsi également 61 parcs éoliens et 60 centrales photovoltaïques. De quoi permettre au 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable d'afficher 4 062 MW de puissance installée. « La transition écologique n'est plus une option, mais une nécessité », insiste Laurence Borie-Bancel. C'est notamment pour cela que la CNR a donc créé Solarhona, une filiale spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de projets photovoltaïques, dont l'objectif est de 'solariser les territoires'. Pour cela, elle projette d'investir près d'un milliard d'euros dans les 10 prochaines années afin de soutenir l'essor des projets photovoltaïques de taille intermédiaire (toitures de bâtiments, ombrières de parking, petits parcs au sol) et novateurs (centrales linéaires ou flottantes), portés par les collectivités locales, les entreprises et les agriculteurs.

« À nous d'imaginer le port du futur. »

Gilbert Marcelli, Président de la CCI de Vaucluse



Aucun sujet tabou

La <u>CCI de Vaucluse</u> a parfaitement saisi <u>les enjeux que peuvent représenter les questions énergétiques</u> pour les entreprises du département. Elle a donc intégré cette perspective dans les études de développement du port fluvial du Pontet. Études lancées en début d'année dans le cadre de la concession de la gestion du site octroyée par la CNR depuis 1961. « À nous d'imaginer le port du futur en multipliant ses usages, insiste Gilbert Marcelli, le président de la CCI de Vaucluse. Cela doit être à la fois un lieu d'échanges des marchandises ou de vrac mais aussi un lieu de mobilité avec un parking relais à étage afin d'économiser le foncier et, pourquoi pas, des navettes fluviales desservant Avignon et sa gare TGV (voir aussi les différents dossiers des magazines Acte 1 et 2). Mais cela peut aussi être un site lié aux nouvelles technologies, avec un petit data center, une école de l'eau ou bien encore une école liée à l'énergie. Cette dernière pourrait être spécialisée dans la réaffectation et le traitement de panneaux solaires usagés, de batteries, etc. Il ne faut négliger aucune piste de réflexion, car tout est envisageable. Il ne doit y avoir aucun sujet tabou à partir du moment où cela est techniquement faisable, financièrement acceptable et bénéfique pour notre territoire. C'est notamment pour cela que nous voulons renforcer notre coopération avec la CNR, tout particulièrement dans le domaine du solaire. » Cette volonté de développement des solutions photovoltaïques passe ainsi déjà par la création d'une société de projets (SPV) en co-actionnariat entre la CNR et la Chambre consulaire vauclusienne. « Cette SPV serait détenue à 40 % par la CCI de Vaucluse et 60 % par la CNR avec l'ambition de développer 10 mégawatts-crêtes (MWc) de photovoltaïques d'ici 2030 à l'échelle du département, annonce la présidente du directoire. C'est une illustration des partenariats de long terme que nous entendons nouer avec les acteurs du territoire à l'échelle de toute la vallée du Rhône. »





Outre le solaire, la CNR mise également sur de Petite centrale hydroélectrique (PCH) afin de produire de l'électricité 100 % verte et locale à partir de l'eau du Rhône. Dans cette optique, elle achève le chantier de celle de Vallabrègues, à quelques kilomètres d'Avignon, qui produira de l'électricité pour 24 000 personnes au printemps 2026. Un type ouvrage qui pourrait être ensuite décliné le long du Rhône, notamment en Vaucluse. © CNR/Camille Moirenc

Créer de l'attractivité et des formations

Et Gilbert Marcelli de rappeler que la formation demeure une priorité: « Nous devons créer de l'activité économique en développant des nouvelles formations sur des nouveaux métiers. C'est ce que nous étudions actuellement sur le site du port du Pontet avec pour but de créer de nouvelles formations. Pas celles que nous proposons déjà ailleurs sur les trois sites de notre <u>Académie Vaucluse Provence</u>. Il faut créer des formations liées aux nouvelles technologies. Tout particulièrement dans le secteur de l'énergie, car nous aurons toujours besoin d'énergie. » Un centre de recherche mutualisé de 2 ha figure ainsi dans les projets que le président de la CCI de Vaucluse souhaite voir émerger sur la zone portuaire du Pontet. « L'idée serait d'inciter les PME ou les petites entreprises innovantes de notre territoire à mettre en commun une partie de leurs investissements en R&D (ndlr : Recherche et développement). Le tout en lien avec Avignon Université. La CCI de Vaucluse serait alors là pour apporter de 'l'huile' dans les rouages en mettant tout le monde en relation. Il faut se poser ce genre de question : Comment mettre à disposition d'une PME les capacités de calcul d'un ordinateur quantique ? Notre objectif étant de faire émerger l'idée d'un laboratoire, puis ensuite un process de cette idée et enfin un projet d'industrialisation de ce



process. C'est ce que nous devons faire sur le Vaucluse et Avignon : un pôle de recherche et développement venant en appui de start-up pour ancrer ensuite leur projet d'industrialisation dans notre département. »

Club Énergie de la CCI : ne plus dire « transition » énergétique mais « transformation »

Accessibilité et attractivité

« Au final, tout n'est que question d'attractivité, constate le président de la CCI de Vaucluse. Est-ce que les gens sont encore attirés pour vivre dans les grandes villes ? Pour moi la réponse est évidente : c'est non. Est-ce que l'on a besoin d'avoir des villes de taille moyenne à taille humaine offrant de nombreux services comme Avignon ? La réponse est oui. En plus, nous avons la chance de nous situer sur l'axe du Rhône et de nous trouver à 2h40 de TGV de Paris. Notre bassin de vie a donc tout pour être attractif. Quand nous faisons venir l'école supérieure de l'immobilier en Vaucluse, cela ne tombe pas du ciel. Ils s'implantent ici parce que nous sommes accessibles et qu'en une journée les intervenants peuvent venir et repartir dans un cadre de vie exceptionnel. Après, il faut bien évidemment évaluer la relation entre le besoin et ce que cela peut nous rapporter. Quand je dis 'nous', c'est à la collectivité. Et quand je dis combien cela nous rapporte, cela n'est pas que financier. C'est aussi un équilibre de qualité de vie, d'éducation, de formation... »





Laurence Borie-Bancel, présidente du directoire de la CNR ©CNR/Camille Moirenc



A la croisée des chemins

« Aujourd'hui, nous sommes véritablement à la croisée des chemins, poursuit Gilbert Marcelli. Il faut savoir faire du marketing. On vend notre territoire, on vend notre département. Et c'est là qu'il faut que les forces vives se rassemblent pour ne penser qu'à ça. Il faut travailler avec les collectivités locales, avec les industriels, avec tout le monde, avec toutes les filières, avec les fédérations professionnelles, avec les intercommunalités pour avoir une vision qui soit cohérente à court, moyen et long terme. Quand on ne sera plus là, ce qui va rester, c'est ce que nous aurons construit! Et lorsque nous ne serons plus là, nos enfants, eux, le seront. Encore faut-il qu'ils puissent rester. Mais aujourd'hui, je suis triste quand je les vois partir parce que nous n'avons pas été capables de leur créer le job qui aurait pu les retenir ici. »

*Nous publions ici ,le dossier réalisé par l'Echo du Mardi paru dans le numéro 'Acte #05', le nouveau magazine de la CCI de Vaucluse



